

Les demandes aux candidat-es de la Concertation en développement social de Verdun

La table de quartier en quelques mots...

La **Concertation en développement social de Verdun** est la table de quartier de Verdun. Nous sommes un regroupement composé de 49 membres (majoritairement des organismes communautaires mais aussi des Verdunois-es, institutions et acteurs économiques) qui unissent leurs forces et expertises pour améliorer les conditions de vie de la population et lutter contre la pauvreté.

Nous profitons de la campagne électorale pour mettre de l'avant divers enjeux et préoccupations soulevés par le milieu et pour demander aux différent-es candidat-es de s'engager à y apporter des solutions.

Les demandes formulées sont issues de divers espaces d'échanges et de concertation ou encore de consultations impliquant des Verdunois-es.

Pour plus d'informations, contacter :

Julien Caffin

coordination@cdiv.org - 514 396-5363

www.cdiv.org





Logement

Verdun ne dispose actuellement que de **4% de logements sociaux sur son territoire**, ce qui place l'Arrondissement au 13^{ème} rang (sur 19) à Montréal. À l'Île-des-Sœurs, il n'y a aucun logement social. Pourtant, la crise du logement est particulièrement intense à Verdun et les besoins sont énormes : en 2021, 2 660 ménages verdunois avaient des besoins impérieux en logement, les frais de logements augmentent plus vite à Verdun qu'à Montréal, le taux d'inoccupation sur la terre ferme est très faible (0,6%). De nombreux ménages verdunois connaissent des difficultés à accéder à un logement adapté à leurs besoins et capacités financières. Certains doivent quitter le quartier tandis que d'autres consacrent une part trop importante de leurs revenus pour se loger. Il est donc urgent de **prioriser le développement du logement social et communautaire** pour faciliter l'accès au logement.

Nos demandes :

- 1- Viser la construction de **1 420 logements sociaux d'ici 2030**.
- 2- Élaborer une **stratégie d'acquisition foncière** (terrains et bâtiments) afin de répondre aux besoins verdunois en logements sociaux et communautaires.
- 3- **Acquérir**, via le droit de préemption, **les terrains restants dans le secteur Dupuis / Hickson**, afin d'y construire 100% de logements sociaux et communautaires. En cas d'acquisition impossible, s'assurer qu'au moins 40% de la superficie résidentielle soit dédiée au logement social et communautaire, et que ceux-ci soient construits sur site.
- 4- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie claire de rattrapage en matière de développement de logements sociaux à l'Île-des-Sœurs.
- 5- Adopter un moratoire sur les permis menant à des évictions.



Itinérance

Depuis plusieurs années, l'itinérance, qu'elle soit visible ou cachée, augmente à Verdun. Si la crise du logement en est la principale cause, plusieurs autres facteurs sont pointés du doigt : précarisation de la société, recul de certains services publics... En plus du nombre croissant de personnes en situation d'itinérance, c'est l'aggravation des conditions d'existence des personnes non logées qui interpellent les acteurs du milieu : crise des surdoses, augmentation du nombre de campements, difficultés d'accès aux services publics... La présence accrue de personnes en situation d'itinérance génère également certains enjeux de partage de l'espace public. Dans ce contexte, la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Verdun doivent **adopter en toute urgence les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance et répondre à leurs besoins de base et droits fondamentaux.**

Nos demandes :

- 6- **Proscrire immédiatement les démantèlements de campement** tant qu'il n'y a pas de solutions de relogement acceptables pour les personnes concernées. Envisager l'implantation de zones dédiées aux campements avec des services municipaux et de base (installations sanitaires...).
- 7- Assurer un **leadership fort en matière de cohabitation sociale** afin notamment de faciliter l'acceptabilité sociale des ressources en itinérance et le partage équitable de l'espace public.
- 8- Inclure les besoins des personnes en situation d'itinérance dans l'aménagement des espaces publics afin qu'ils soient universellement inclusifs et accessibles. Consulter systématiquement les personnes en situation d'itinérance dans les projets d'aménagement qui les concernent.
- 9- Revoir et abolir les réglementations qui limitent ou empêchent l'accès des personnes en situation d'itinérance à certains espaces publics.
- 10- **Contribuer activement au développement d'une ressource pour personnes en situation d'itinérance à Verdun** (ressources d'hébergement, centre de jour...).



Aménagement

Dans un contexte de gentrification du quartier, les projets de développement ou d'aménagement sont avant tout conçus pour répondre aux besoins des personnes mieux nanties, que ce soit en ce qui concerne l'offre en logements, en commerces, le développement de services ou d'infrastructures... Pour de nombreux ménages, le quartier devient inaccessible et ne répond plus à leurs besoins et capacités à payer. Il s'avère donc urgent de **mettre les besoins des personnes plus démunies au premier plan des projets de développement afin de lutter contre les effets négatifs de la gentrification du quartier**. Pour ce faire, l'implication de la communauté en amont des démarches de planification est nécessaire afin de mieux cerner et intégrer les besoins de l'ensemble de la population.

Nos demandes :

- 11- Adopter une vision de la transition socio-écologique où les inégalités sociales et la pauvreté sont indissociables de toute action menée pour lutter contre les changements climatiques.
- 12- Impliquer de manière systématique la communauté dans les démarches de planification urbaine afin de s'assurer que le développement de projets réponde aux besoins du milieu.
- 13- Élaborer un Plan local d'urbanisme et de mobilité et intégrer la communauté en amont de son élaboration.
- 14- Prévoir le développement de services et d'équipements publics et communautaires en amont des projets de développement, notamment à l'Île-des-Sœurs où les besoins sont importants.



Lutte contre la pauvreté

Le processus de gentrification en cours à Verdun se caractérise notamment par une augmentation très importante des inégalités sociales. En 2021, 10 155 personnes avaient un faible revenu à Verdun tandis que 8 300 ménages consacraient plus de 30% de leur revenu pour se loger. Pour certains ménages, il est de plus en plus difficile d'avoir accès à certains besoins de base, notamment à un logement abordable, à l'alimentation ou encore au transport. Afin de maintenir les personnes dans leur milieu et veiller à ce qu'elles vivent décemment, la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Verdun doivent **agir concrètement à l'amélioration des conditions de vie des personnes plus démunies**, en facilitant l'accès au logement (voir partie ci-dessus) et aux autres besoins de base.

Nos demandes :

15- **Soutenir les activités en sécurité alimentaire** sur le territoire, que ce soit financièrement ou au niveau réglementaire.

16- Instaurer une tarification sociale en transport en commun.



Soutien aux organismes

Verdun dispose d'un tissu communautaire riche et varié. Les organismes jouent un rôle indispensable dans le quartier, en maintenant des services essentiels à la population, en créant du lien social et de la solidarité et en étant le dernier filet social pour les plus démunies. De nombreux organismes vivent pourtant de réels défis. L'insuffisance du financement génère de la précarité pour certains organismes. Depuis quelques années, l'hébergement des organismes est également devenu un enjeu de taille à Verdun, du fait notamment de l'augmentation des coûts des loyers. À Verdun, ce sont 13 organismes qui sont à la recherche de locaux ou qui ont des locaux inadaptés. Face à ces divers défis, la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Verdun doivent donc **soutenir davantage le milieu communautaire verdunois afin que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle auprès des populations plus vulnérables.**

Nos demandes :

- 17- **Favoriser le financement à la mission des organismes communautaires ou les financements pluriannuels.** Procéder à l'indexation annuelle des financements à destination des organismes.
- 18- Impliquer le milieu communautaire dans l'élaboration de la Politique d'attribution des locaux de l'Arrondissement de Verdun, en amont de son adoption.
- 19- Réserver des espaces pour les organismes communautaires dans les projets des bâtiments publics et inciter les promoteurs immobiliers à faire de même dans leurs projets de développement.
- 20- Étendre l'utilisation du droit de préemption à l'implantation des projets visant l'hébergement des organismes communautaires.
- 21- **Soutenir activement le projet du Pôle communautaire à Verdun.**



Participation citoyenne

Début 2025, la Concertation en développement social de Verdun a élaboré un Portrait de la participation citoyenne à Verdun qui évoque la culture de la participation qui existe dans le quartier, mais aussi certains constats et défis en matière de participation citoyenne et notamment de participation publique. On parle de processus de consultation publique qui ne sont pas adaptés à une réelle prise en compte des points de vue des citoyen-nes, d'informations difficiles à obtenir, de langage bureaucratique destiné uniquement aux initiés, de la difficulté de rejoindre les personnes plus marginalisées et du manque d'espaces d'échange. Afin que la participation soit effective et qu'une diversité de points de vue soit pris en compte, il s'avère donc indispensable de **revoir les cadres de la participation publique à Verdun et soutenir les initiatives facilitant la participation citoyenne.**

Nos demandes :

- 22- **Élaborer une politique locale de participation publique** et inclure la communauté lors de l'élaboration de celle-ci.
- 23- Bonifier les espaces de participation citoyenne existants et innover en en créant de nouveaux plus inclusifs.
- 24- Vulgariser les informations émises par l'Arrondissement, particulièrement les termes urbanistiques, et varier les moyens de communication afin de rejoindre les populations les plus éloignée.
- 25- Fournir un local pour la future Maison citoyenne de Verdun.



Soutien aux tables de quartier

Les tables de quartier sont un acquis montréalais important pour la qualité de vie dans les milieux. Elles jouent divers rôles indispensables qui ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur : mobiliser des acteurs provenant d'horizons différents, soutenir un réseau de solidarité dans le quartier, assurer le partage d'informations entre les acteurs du quartier, développer des actions structurantes pour venir en aide aux plus démunis-es....

Le financement de base des tables de quartier provient d'une entente entre 3 partenaires financiers, dont la Ville de Montréal. Ce financement n'a que très peu augmenté depuis 2011, notamment la portion de la Ville de Montréal qui n'a jamais été augmentée ni même indexée. Alors qu'elles sont de plus en plus sollicitées, les tables de quartier s'appauvrissent et ont de la difficulté à jouer pleinement leur rôle. La Ville de Montréal doit donc **reconnaître l'expertise et le rôle essentiel des tables de quartier en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté et les soutenir à hauteur de leurs besoins.**

Nos demandes :

26- Intégrer systématiquement la Concertation en développement social de Verdun dans l'élaboration de toutes politiques ou actions municipales relatives au développement social et à la lutte contre la pauvreté.

27- **Augmenter la contribution de la Ville de Montréal au financement de base des tables de quartier** afin qu'elles puissent jouer pleinement leurs rôles.